

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON DE STANDON

Bureau du Directeur Général

SAINT-LÉON DE STANDON, COMTÉ BELLECHASSE, QUÉ  
G0R 4L0

St-Léon-de-Standon, le 7 juillet 2008

Examen stratégique de la Société  
canadienne des postes  
330, rue Sparks (HCCR)  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N5

Objet : Déréglementation du service postal.

Madame/Monsieur,


La présente est pour indiquer que le conseil municipal de St-Léon-de-Standon s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et demande au gouvernement de tenir des audiences publiques et de consulter la population.

Vous trouverez ci-joint une copie conforme de la résolution # 344-07-2008 adoptée par le Conseil municipal de St-Léon-de-Standon lors de la session du 7 juillet 2008.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, mes salutations les meilleures.

**MUNICIPALITÉ DE ST-LÉON-DE-STANDON**

Le directeur général de la Municipalité de  
St-Léon-de-Standon.

  
Gérald Patry.

p.j. rés : 344-07-2008



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON DE STANDON

Bureau du Directeur Général

SAINT-LÉON DE STANDON, COMTÉ BELLECHASSE, QUÉ  
G0R 4L0

### EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

**EXTRAIT** de Procès-verbal d'une session régulière du mois de juillet 2008 tenue ce 7 juillet 2008 à la salle municipale (100 B rue St-Pierre) à 20 h et à laquelle sont présents tous les conseillers suivants :

M. Jean Yves Boies

M. Gilbert Genest

M. Réal Leblanc

Mme Pierrette Parent

Mme Françoise Bourgault

Sous la présidence de M. Bernard Morin, Maire.

#### **- Appui au syndicat des travailleurs des postes : maintien du service postal public.**

##### **344-07-2008**

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

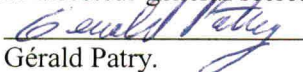
**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par M. Gilbert Genest  
appuyé par Mme Pierrette Parent  
et unanimement résolu

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que la *Municipalité de St-Léon-de-Standon* fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Copie certifiée conforme le 8 juillet 2008

Le directeur général/secrétaire-trésorier.

  
Gérald Patry.